

# CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DU BUREAU NATIONAL



## GS 32 heures

### Ressources disponibles

Après le GT Effectif du 19 janvier, pour les ICNA, il reste à affecter pour les deux GS 32 heures de l'année : 8 élèves des promotions 14A et 14B (sur les 62 élèves, 4 postes sont réservés en cas de redoublements éventuels), ainsi que 9 EP / SP et 2 emplois réservés (L. 4139-2).

Pour les TSEEAC, il y a 7 postes de contrôle, qui seront proposés aux élèves de la promotion 13B, et 2 emplois réservés (L. 4139-3).

### Reprises d'approches

Deux décisions sont en courte finale, pour La Rochelle et Rodez. Un CT DO devrait avoir lieu en mars.

L'administration devrait ouvrir deux postes en AVE TSEEAC dans chacun des organismes pour initier le mouvement et être dans de bonnes conditions au moment du transfert.

### Révisions de BO

Les études ont été validées au CT DO du 13 novembre 2016, les BO d'Albert-Bray (0), Figari (+2), Merville (-4),

Nîmes (+3), Martinique (-7) et Tahiti (-8) ont été revus.

Sont à l'étude et devraient être présentés en CT DO avant l'été 2016 : Meaux, Clermont-Ferrand, Metz-Nancy-Lorraine, Saint-Denis, Cannes, Rodez et La Rochelle ; puis devraient suivre : Agen, Saint-Étienne et Pointe-à-Pitre.

L'analyse sur les groupes A à C sera poursuivie et également présentée avant l'été 2016.

### Fermetures des aérodromes TSEEAC

Sont désormais fermés conformément au protocole : Angoulême, Calais, Cherbourg, Habsheim, Lannion, Le Mans, Valence et Vannes ; il reste Le Havre, dont la fermeture est prévue le 27 juin, et Angers qui devrait fermer après l'été.

### Répartition AVE / ÉNAC pour les ICNA

Alors que le SNCTA, suivi par la CGT, demande que les terrains attractifs soient destinataires exclusivement d'AVE, l'administration, toujours aidée en cela par les propositions de l'UNSA, réussit à imposer des sorties ÉNAC à Toulouse et Montpellier.

### Pays d'outre-mer

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Saint-Pierre et Miquelon	5 (0)	0	0	1
Nouméa	19 (-5)	3	0	0
Tahiti	38 (-2)	3	0	1*

**Saint-Pierre** : un emploi réservé sur ce terrain peu attractif où il y a des prévisions de départs.

**Nouméa** : trois AVE malgré le sous-effectif, afin de lisser la charge de travail à l'instruction.

**Tahiti** : delta -4 avec 2 détachés, un EP / SP originaire en cas de réussite au concours, sinon un AVE supplémentaire sera proposé.

### SNA Antilles Guyane

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Pointe-à-Pitre	38 (0)	0	0	1
Martinique Aimé Césaire	31 (+4)	1	0	0
Cayenne	23 (0)	2	1	2

**Pointe-à-Pitre** : delta -1 avec 1 détaché.

**Martinique** : delta +3 avec 1 détaché, un AVE pour lisser la baisse.

**Cayenne** : delta -1 avec le détaché CACAO2, deux AVE sur ce site peu attractif, une sortie ÉNAC pour la promotion 14A où

un élève serait volontaire, mais ce poste ne serait pas imposé à un autre élève en cas de désistement.

### SNA Océan indien

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Saint-Denis	20 (-3)	3	0	0

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Dzaoudzi Pamandzi	5 (-1)	1	0	1

**Saint-Denis** : trois postes sur ce site attractif trop longtemps resté sans recrutements.

**Dzaoudzi** : un AVE sur ce terrain peu attractif.



## SNA centre Est

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Lyon	88 (-4)	4	0	0
Clermont-Ferrand	40 (0)	0	0	0
Chambéry	14 (+1)	0	0	0

**Lyon:** le SNCTA arrache un quatrième AVE avec la CGT et contre l'UNSA qui proposait deux sorties ÉNAC!

**Clermont-Ferrand:** l'détaché national et l'ICdQi n'apparaissent pas mais ce dernier, dont le mandat se termine le 15 mars, pourra être renouvelé.

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Grenoble Isère	9 (0)	1	0	0
Grenoble le Versoud	7 (0)	0	0	0
Lyon Bron	11 (-1)	1	0	0
Annecy Methéy	6 (+1)	0	0	0
Saint-Étienne Bouthéon	7 (+1)	0	0	0

## SNA Nord

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Lille	43 (+3)	0	0	0
Melun	21 (+2)	0	0	1
Beauvais	17 (0)	0	0	2
Rouen	12 (-1)	0	0	1

**Lille:** delta+2 en prenant en compte l'alimentation à 44.

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Albert Bray	3 (+1)	0	0	0
Châlons Vatry	7 (0)	0	0	0
Le Touquet	6 (0)	0	0	0
Merville Calonne	5 (+2)	0	0	0

## SNA Nord-Est

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Bâle-Mulhouse	66 (-1)	1	0	0
Strasbourg	58 (0)	0	0	0
Metz-Nancy-Lorraine	14 (-2)	1*	0	1
Saint-Yan	9 (+2)	0	0	0

**Metz-Nancy-Lorraine:** un AVE, sous réserve qu'un arrêt de formation ne choisisse pas cette affectation.

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Colmar Houssen	5 (+1)	0	0	0
Dôle Tavaux	5 (-1)	1	0	0

## SNA Ouest

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Nantes	50 (+7)	2	0	0
Rennes	28 (0)	0	0	0
Deauville	14 (+1)	1	0	0
Brest	24 (-2)	2	0	1

**Nantes:** suraffectation, en prévision de Notre-Dame des Landes.

**Brest:** un AVE et un EP/ SP pour anticiper des départs en retraite, y compris dans l'encadrement.

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Caen Carpiquet	7 (+2)	0	0	0
Dinard St Malo	7 (0)	0	0	0
Quimper Pluguffan	6 (+3)	0	0	0
Saint-Nazaire Montoir	4 (+4)	0	0	0

## SNA région parisienne

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Le Bourget	30 (+2)	0	0	0
Pontoise	12 (0)	0	0	0

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Chavenay Villepreux	8 (0)	0	0	0
Étampes Mondésir	8 (-1)	2	0	0
Lognes Emerainville	12 (-1)	0	1	0
Meaux-Esbly	7 (+1)	0	0	0
Issy les Moulineaux	6 (+1)	0	0	0
Paris CDG vigie trafic	38 (-1)	1	0	0
Saint Cyr l'École	8 (-2)	1	1	0
Toussus le Noble	16 (-3)	1	2	0

## SNA Sud

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Toulouse	66 (-5)	4	1	0
Limoges	18 (+4)	0	0	0
Rodez	9 (0)	2*	0	0

**Toulouse:** malgré l'insistance du SNCTA, puis de la CGT, l'administration, aidée par l'UNSA, refuse cinq AVE.

**Rodez:** deux AVE TSEEAC pour préparer la reprise, en fonction de la décision du prochain CT DO.

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Agen La Garenne	8 (-1)	1	0	0
Brive Souillac	4 (-1)	1	1	0
Carcassonne Salvaza	7 (0)	0	0	0
Muret L'Herm	6 (0)	0	0	0
Toulouse Lasbordes	7 (0)	0	0	0



## SNA Sud-Est

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Nice	96 (0)	0	0	0	Calvi Sainte-Catherine	8 (+1)	0	0	0
Ajaccio	31 (-1)	1	0	0	Cannes Mandelieu	13 (0)	1	1	0
Bastia	31 (+2)	0	0	0	Figari Sud Corse	10 (-2)	1	1	1*

**Cannes:** suraffectation en prévision de la révision du BO qui devrait se faire à la hausse.

**Figari:** si l'AVE n'était pas pourvu, un emploi réservé serait affecté au prochain GS 32heures.

## SNA Sud-Ouest

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Bordeaux	53 (-2)	2	0	0	Bergerac Roumanière	7 (-1)	1	0	0
Pyrénées	48 (-1)	1	0	0	Biscarrosse Parentis	4 (0)	0	0	0
Poitiers	18 (0)	0	0	0	Châteauroux Déols	3 (0)	0	0	0
Biarritz	18 (-1)	1	0	0					
La Rochelle	12 (0)	2*	0	0					

**La Rochelle:** deux AVE TSEEAC pour préparer la reprise en fonction de la décision du prochain CT DO.

## SNA Sud-Sud-Est

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Marseille	77 (-3)	4	0	0	Perpignan	9 (+2)	0	0	0
Montpellier	50 (-5)	4	1	0	Aix les Milles	7 (0)	0	0	0
					Avignon Caumont	10 (+2)	0	0	0
					Nîmes	9 (-1)	1	0	0
					Béziers Vias	7 (0)	0	0	0

**Marseille:** reconnaissance anticipée d'un détaché syndical.

**Montpellier:** reconnaissance d'un détaché syndical. Cependant, malgré l'insistance du SNCTA, puis de la CGT, l'administration, aidée par l'UNSA, refuse cinq AVE.

